



PROTOCOLE D'ACCORD

entre

le **Comité économique et social européen**

(ci-après le «CESE» ou le «Comité»)

représenté par Christa SCHWENG, présidente du CESE

Rue Belliard 99-101, 1040 Bruxelles, Belgique

et

les organisations de la société civile du Groupe de liaison avec les organisations

et les réseaux de la société civile européenne

(ci-après les «OSC du Groupe de liaison»)

représentées par Brikena XHOMAQI, coprésidente du Groupe de liaison

pour une coopération dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe

(ci-après la «conférence»)

Préambule

I. Les partenaires

- **Le CESE** a été établi en 1957 par les traités de Rome pour renforcer la légitimité démocratique et l'efficacité des Communautés Européennes en permettant aux organisations de la société civile des États membres d'exprimer leur avis au niveau européen. Il s'agit d'un organe consultatif qui compte actuellement 329 membres issus de 27 États membres et de tous horizons. Il se compose de trois grands groupes: les employeurs, les travailleurs et la société civile dans son ensemble.
- **Les organisations de la société civile suivantes sont représentées dans le Groupe de liaison:**
CAE (Conseil des architectes d'Europe); CEV (Centre européen du volontariat); COFACE Families Europe; COOPERATIVES EUROPE; CPME (Comité permanent des médecins européens); CULTURE ACTION EUROPE; ECAS (Service d'action des citoyens européens); BEE (Bureau européen de l'environnement); CEF (Centre européen des fondations); AFSE (Fédération européenne pour l'enseignement interculturel); ELEN (Réseau européen pour l'égalité des langues); AEP (Association européenne des parents); EURAG (Fédération européenne pour les personnes âgées); LLLPlatform (Plateforme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie); EUROCHILD; EVBB (Association européenne des instituts de formation professionnelle); FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs); FERPA (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées); IUT (Union internationale des locataires); JEUNE (Jeunes entrepreneurs de l'Union européenne); SEE (Social Economy Europe); SOCIAL PLATFORM (Plateforme des ONG européennes du secteur social); SOLIDAR; SOCIAL SERVICES EUROPE; UEF (Union des fédéralistes européens); UIPI (Union internationale de la propriété immobilière); VOLONTEUROPE; YFJ (Forum européen de la jeunesse)

Le Groupe de liaison a été créé en 2004 dans le but d'offrir un cadre au dialogue politique et à la coopération entre le CESE et les organisations et réseaux européens avec lesquels il travaille, ainsi qu'avec d'autres institutions européennes, sur des questions transversales d'intérêt commun. Il offre aux organisations de la société civile une unique passerelle entre les organisations de la société civile et les institutions européennes, permettant la tenue d'un dialogue civil vertical et favorisant la démocratie participative. Il s'agit d'un canal qui permet à la société civile de débattre du programme politique et du processus de prise de décision de l'Union européenne et de les influencer (conformément à l'article 11 du traité UE).

II. Le CESE et les OSC du Groupe de liaison mentionnées ci-dessus entendent renforcer cette coopération dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Ce partenariat repose sur les éléments suivants:

- La conférence représente pour l'Europe une occasion unique de rétablir les liens et le dialogue avec ses citoyens, notamment par l'intermédiaire des acteurs de la société civile, et de leur donner voix au chapitre en ce qui concerne leur avenir commun. Pour réussir, la conférence

devra impérativement reposer sur un processus large, participatif et ascendant, qui débouchera sur des résultats concrets, qui ne seront pas prédéterminés.

- La conférence offre une chance unique d'écrire un récit commun prégnant pour l'Union européenne, en vue d'aider l'Europe à se positionner comme 1) la gardienne des valeurs fondamentales communes, telles que la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit; 2) la promotrice, sur la scène internationale, de la durabilité, du commerce ouvert et équitable et du multilatéralisme; 3) un rempart pour son modèle socio-économique unique fondé sur la concurrence loyale et la solidarité au sein d'une zone dépourvue de frontières intérieures; et 4) un moteur de prospérité durable, le tout s'articulant autour d'une société civile européenne solide.
- La conférence sur l'avenir de l'Europe devrait constituer le vecteur par lequel des changements durables sont introduits dans l'Union européenne, y compris une participation accrue et plus significative des citoyens et de la société civile organisée dans la sphère publique européenne. Dans un premier temps, la société civile doit travailler à ce processus au moyen de partenariats, par des collaborations étroites, des mises en réseau, des échanges de bonnes pratiques et une recherche de consensus afin de parvenir à des résultats tangibles.
- Le CESE, dans son rôle de représentant institutionnel de la société civile organisée européenne, et au vu de son statut d'observateur au sein du comité directeur de la conférence comme de sa participation à la session plénière de la conférence, entend s'assurer de la participation effective des organisations de la société civile, et faire en sorte que leur point de vue soit entendu et pris en compte.
- Dans cette optique, le CESE a adopté, lors de sa session plénière du 27 avril 2021, une résolution intitulée «Un nouveau récit pour l'Europe», ainsi qu'un plan d'action pour la participation du Comité à la conférence, adopté le 26 avril par décision du bureau¹. Le premier article du plan d'action prévoit que le CESE s'efforce de coopérer avec, entre autres, les organisations de la société civile, dont le rôle consiste à «faciliter l'organisation de manifestations, de rassemblements physiques ou de débats numériques/hybrides en lien avec la conférence qui se tiendront à différents niveaux [...]». L'article premier dispose également que «le CESE devrait tirer pleinement parti de son Groupe de liaison, afin de maintenir un dialogue ouvert avec les organisations européennes et leurs réseaux sur des questions transversales d'intérêt commun». Le plan d'action précise en outre que le CESE peut inviter des «représentants [des organisations de la société civile] à participer au comité de pilotage [du Groupe ad hoc du CESE sur la conférence] en tant qu'invités» (article 3) et que les «délégations nationales du CESE forment des comités nationaux de programmation dans les États membres, avec l'aide [...] [de] partenaires concernés» (article 4).

¹ Voir la [page web](#) qui y est consacrée.

Objet

III. Dans ce cadre, l'objectif du présent protocole d'accord est d'unir les forces du CESE et des OSC du Groupe de liaison mentionnées ci-dessus dans la perspective de la conférence sur l'avenir de l'Europe, et de conjuguer, dans toute la mesure du possible, les actions de chacun en matière d'organisation ou de visibilité. L'objectif est de renforcer la base démocratique de l'Union, d'accroître la transparence et le caractère inclusif de son processus décisionnel et de garantir les meilleurs résultats possibles pour la conférence, tout en observant pleinement les rôles politiques et institutionnels respectifs de chaque partie.

Domaines de coopération

IV. À cette fin, dans le cadre de la conférence, le CESE et les OSC du Groupe de liaison s'efforcent:

- de **coorganiser**, le cas échéant, et si cela est pertinent au niveau national, régional ou local concerné, des activités conjointes, des débats et des manifestations, y compris des activités de nature transnationale à Bruxelles;
- de **soutenir**, dans les cas où la coorganisation n'est pas possible, ou pas souhaitable, les opérations de visibilité et de sensibilisation menées par chacune des parties, en conviant aux manifestations et débats qu'elles organisent des intervenant(e)s ou des représentant(e)s concerné(e)s de l'autre partie, y compris de haut niveau;
- de **coopérer** dans le cadre des manifestations locales du CESE, notamment pour déterminer des groupes cibles pertinents et pour les sensibiliser, ainsi que pour d'autres questions logistiques et organisationnelles;
- d'**unir** leurs efforts en matière de communication afin de sensibiliser le public à la conférence sur l'avenir de l'Europe, au débat sur l'avenir de l'Europe et à leur rôle respectif en la matière. Ces efforts de communication peuvent notamment consister en des informations publiées par chaque partie sur les sites web pertinents, des publications mutuelles d'activités sur les réseaux sociaux via les canaux officiels et d'autres activités de sensibilisation concernées;
- de **renforcer mutuellement** leurs points de vue communs à l'égard de la conférence sur l'avenir de l'Europe, de ses organes et de ses membres.
- Le CESE peut **inviter la coprésidence du Groupe de liaison ou un(e) autre représentant(e) des OSC du Groupe de liaison** à participer, en tant qu'invité(e)s, aux réunions du bureau du CESE et du comité de pilotage de la conférence, c'est-à-dire au Groupe ad hoc du CESE sur la conférence.

- Les OSC du Groupe de liaison **partageront les contacts pertinents** issus de leurs réseaux nationaux, qui seront mis en liaison avec les comités nationaux de programmation du CESE, même si le groupe de pilotage central devrait toujours être tenu informé.

Dispositions finales

- V. Le présent protocole ne prévoit aucune exclusivité dans la coopération et ne comporte aucun engagement à verser des fonds. Chaque signataire mettra en œuvre à ses frais les activités envisagées, en utilisant ses propres ressources, conformément à la réglementation des signataires.

Signé à Bruxelles, le ...

Pour le Comité économique et social européen,

(signé)

Christa SCHWENG

Présidente

Pour les organisations de la société civile,

(signé)

Brikena XHOMAQI

Coprésidente du Groupe de liaison



CAE (Conseil des architectes d'Europe)



CEV (Centre européen du volontariat)



COFACE Families Europe



COOPERATIVES EUROPE



CPME (Comité permanent des médecins européens)



CULTURE ACTION EUROPE



ECAS (Service d'action des citoyens européens)



BEE (Bureau européen de l'environnement)



CEF (Centre européen des fondations)



AFSE (Fédération européenne pour l'enseignement interculturel)



ELEN (Réseau européen pour l'égalité des langues)



AEP (Association européenne des parents)



EURAG (Fédération européenne pour les personnes âgées)



LLLPLATFORM
(Plateforme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)



EVBB (Association européenne des instituts de formation professionnelle)



FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs)



FERPA (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées)



IUT (Union internationale des locataires)



JEUNE (Jeunes
entrepreneurs de l'Union
européenne)



SOCIAL PLATFORM
(Plateforme des ONG
européennes du secteur social)



SOCIAL SERVICES
EUROPE

solidar

SOLIDAR



UEF (Union des fédéralistes
européens)



UIPI (Union internationale
de la propriété immobilière)



VOLONTEUROPE



YFJ (Forum européen de la
jeunesse)